

## Modernisation agricole et développement régional en Tunisie Centrale (cas de la région de Sidi Bouzid)

Abaab A.

in

Jouve A.-M. (ed.).  
La modernisation des agricultures méditerranéennes (à la mémoire de Pierre Coulomb)

Montpellier : CIHEAM  
Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 29

1997  
pages 249-254

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI971520>

To cite this article / Pour citer cet article

Abaab A. **Modernisation agricole et développement régional en Tunisie Centrale (cas de la région de Sidi Bouzid)**. In : Jouve A.-M. (ed.). *La modernisation des agricultures méditerranéennes (à la mémoire de Pierre Coulomb)*. Montpellier : CIHEAM, 1997. p. 249-254 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 29)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Modernisation agricole et développement régional en Tunisie Centrale

## Cas de la région de Sidi Bouzid

Ali Abaab

Institut des Régions Arides, Médenine (Tunisie)

**Résumé.** La modernisation du secteur agricole du gouvernorat de Sidi Bouzid (Tunisie Centrale) qui a permis à la région de réaliser des performances sectorielles remarquables ne semble pas avoir entraîné un développement régional aussi performant.

Plusieurs indicateurs socio-économiques témoignent du retard qui caractérise le développement de cette région.

Les explications de ce décalage entre les acquis de la modernisation du secteur agricole et le sous-développement régional sont liées entre autres à la faiblesse du marché régional, à la polarisation de l'espace régional par les centres urbains du littoral et à la mise en place d'une stratégie de modernisation du secteur agricole privilégiant le développement de la production agricole, sur la base d'une mobilisation accentuée des ressources naturelles disponibles et d'une saturation des capacités de l'emploi familial.

**Mots clés.** Modernisation agricole - Développement régional - Tunisie - Sidi Bouzid

## I – Introduction

L'objet de cette communication est de présenter une problématique de recherche concernant le processus de modernisation de l'agriculture dans une région de la Tunisie centrale et ses implications sur le développement régional.

Conduite dans le cadre d'une politique nationale d'accroissement de la production agricole, la modernisation agricole dans le gouvernorat de Sidi Bouzid ne semble pas, malgré ses réalisations et ses performances sectorielles, avoir entraîné un développement économique et social global. En effet, cette région qui représente depuis la dernière décennie une des principales régions agricoles du pays (5% de la valeur de la production agricole de la Tunisie et 17% de la valeur de sa production maraîchère en 1994) affiche des indicateurs socio-économiques traduisant le retard qu'accuse la région en comparaison avec le reste du pays.

Nous tentons de présenter à la fois le cadre macro-économique national dans lequel s'est inscrit le processus de la modernisation du secteur agricole de la région en question, les étapes et les acquis de ce processus ainsi que ses implications en matière de développement régional. Nous essaierons enfin de tirer les enseignements explicatifs de cette discordance entre modernisation agricole et sous-développement régional.

## II – Cadre macro-économique de la modernisation agricole

L'évolution de la politique agricole en Tunisie a connu à partir de 1970, c'est-à-dire après la fin de la période socialisante des années soixante, plus connue comme l'époque des coopératives, deux périodes bien distinctes :

- Celle des années soixante-dix avec la mise en place d'une politique favorable à l'agriculture privée tout en maintenant un secteur étatique relativement important.

- Celle des années quatre-vingt qui a mis l'accent sur le développement d'une agriculture moderne, initiée par des promoteurs privés, bénéficiant d'un encadrement financier et technique de la part du système bancaire et de l'administration.

## 1. Objectifs et conditions de la mise en oeuvre de la politique économique de la première période

La politique économique des années soixante-dix affichait comme objectif principal la modernisation de l'économie tunisienne et la promotion du secteur privé à côté des secteurs coopératif et étatique. La mise en oeuvre de cette politique a bénéficié d'une conjoncture favorable au niveau des finances de l'Etat grâce à la rente pétrolière. L'amélioration des revenus de l'Etat a permis une maîtrise des prix à la consommation, à travers un système de compensation géré par la caisse générale de compensation (CGC) dont les ressources sont assurées principalement par le budget de l'Etat.

### → Les implications de cette politique en matière de modernisation agricole et de développement régional

La libéralisation de l'économie a profité en premier lieu au secteur industriel qui s'est distingué pendant cette période par le développement rapide d'une industrie de substitution aux importations et de sous-traitance pour l'exportation (lois 1972, 1974).

De son côté, le secteur agricole, malgré les encouragements et la promotion de l'agriculture privée, a vu sa part dans les investissements régresser (de 20% dans les années soixante à 12% en soixante-dix) et se concentrer sur des sous-secteurs privilégiés comme l'hydraulique, la mécanisation et l'élevage. Conjugué à une politique de contrôle des prix à la production, de subvention des intrants et d'importation massive de produits alimentaires, la faiblesse des investissements agricoles va se traduire par une stagnation de la production agricole, notamment en ce qui concerne les spéculations de base (céréale, oléiculture, élevage). Globalement, entre 1972 et 1981, la valeur ajoutée agricole à prix constant n'a augmenté que de 2% par an. Cette stagnation de la production agricole va se traduire par un déficit de la balance agro-alimentaire dont le taux de couverture était inférieur à 1/3 à la fin des années soixante-dix.

Les implications de la politique économique de cette période en matière de développement régional concerne d'une part, la concentration des activités urbaines (industrie et services) sur le littoral du pays et des activités agricoles et rurales dans les régions de l'intérieur (60% des investissements agricoles) et, d'autre part, le renforcement des rapports de dépendance entre l'intérieur et le littoral ainsi que l'aggravation des écarts en terme de revenus et de conditions de vie.

## 2. Les années quatre-vingt : crise de régulation et ajustement économique

Plusieurs facteurs internes et externes vont entraîner une régression des recettes de l'Etat et une aggravation du déficit budgétaire et de l'endettement public : régression de la rente pétrolière, réduction des revenus de l'émigration, essoufflement du modèle exportateur, accroissement des dépenses de la caisse générale de compensation (137% entre 1980 et 1983).

Pour faire face à cette situation de déséquilibre, des changements de politique économique seront progressivement introduits, notamment avec la mise en oeuvre du VIe plan ( 1983-1986) et ce, afin de substituer la régulation par le marché à celle par le budget de l'Etat. La mise en place du programme d'ajustement structurel (PAS) en 1986 va accélérer le processus de libéralisation de l'économie tunisienne, en privatisant l'essentiel des entreprises publiques de production, en libéralisant le commerce intérieur et extérieur, en réformant le système financier et bancaire et en renforçant l'investissement étranger et le système du partenariat. La signature des accords du GATT en 1994, puis celle de l'accord d'association avec l'Europe (avril 1995) pour la création d'une zone de libre-échange (sur une période de 12 ans) vont couronner le processus de libéralisation et d'intégration de l'économie tunisienne au marché international.



### → Les implications en matière de modernisation agricole et de développement régional

La politique agricole va connaître dès le VI<sup>e</sup> plan des changements notables, notamment en ce qui concerne l'accroissement des investissements en faveur du secteur (15 % au cours de la décennie) et le recours au capital hors budget étatique (banques et privés) pour le financement des entreprises agricoles modernes créées par des sociétés et des promoteurs privés et travaillant pour le marché national et international. A côté de cette politique active d'investissement, une libéralisation des prix à la production, accompagnée d'une disparition progressive des monopoles des produits d'exportation (huile, dattes) sera adoptée. Quant à la subvention des intrants, elle sera plus sélective et beaucoup moins importante qu'auparavant.

Au niveau régional, des changements seront enregistrés en faveur des zones de l'intérieur qui vont bénéficier d'un effort d'investissement et de développement économique et social plus diversifié. La mise en place d'institutions spécialisées en matière de développement régional (CGDR, Agences) et l'élaboration de schémas nationaux et régionaux d'aménagement du territoire vont contribuer à une répartition plus équitable des investissements publics entre les différentes régions du pays.

Le résultat de cette nouvelle étape de la politique de modernisation agricole consiste en une augmentation de la production agricole de 26,3 % entre 1980 et 1989 et un accroissement de la valeur ajoutée de 2,3 % par an pour la même période. Ces résultats vont permettre une légère amélioration du taux de couverture de la balance alimentaire, sans pour autant atteindre les objectifs escomptés (mis à part pour 1991). Par ailleurs, le processus de modernisation a entraîné l'émergence d'une agriculture dualiste, avec d'un côté des promoteurs agricoles (particuliers ou sociétés) gérant des entreprises agricoles produisant pour le marché, et de l'autre côté des exploitations familiales associant l'autoconsommation et la production marchande.

### III – Les étapes de la modernisation du secteur agricole à Sidi Bouzid

Située dans les hautes steppes de la Tunisie centrale, la région de Sidi Bouzid couvre une superficie de 7 400 km<sup>2</sup> dont 79 % constituent la superficie agricole utile (SAU). Appartenant à l'étage bioclimatique aride supérieur, la région se caractérise par une pluviométrie faible et irrégulière (200-300 mm/an). La présence d'importantes ressources en eau souterraine (128,7 millions de m<sup>3</sup>), constituées par des nappes superficielles et profondes, et d'un potentiel édaphique très favorable au développement de l'agriculture en sec et en irrigué, ont incité les pouvoirs publics à initier un processus de modernisation du secteur agricole.

Les étapes de ce processus peuvent être résumées comme suit :

- ❑ La période des cellules de mise en valeur et des périmètres publics irrigués (PPI) qui a coïncidé avec l'indépendance du pays et qui avait comme objectif la sédentarisation des pasteurs de la steppe autour des périmètres irrigués et des plantations arboricoles, ainsi que la consolidation de l'autorité du nouvel Etat national (PPI Sidi Sayeh, Oum Ladham, Hajeb...)
- ❑ La période du projet FAO-ASDI (coopération tuniso-suédoise) ; consolidation des structures régionales du nouveau gouvernorat (1974) et vulgarisation du paquet technologique de la Révolution verte. En outre, la modernisation de l'agriculture dans la région répondait à un objectif national de mobilisation des ressources agricoles de l'intérieur du pays pour faire face à l'accroissement de la demande en produits alimentaires dans les centres urbains du littoral.
- ❑ La période du projet FIDA-OMVPI (1983-1989) : consolidation du potentiel irrigué dans les PPI (programmes de réhabilitation) et extension remarquable des périmètres irrigués privés sur puits de surface (PS). Cette période va connaître aussi un regain d'intérêt pour l'agriculture pluviale avec la mise en oeuvre du projet FIDA sec.
- ❑ La période d'application du programme d'ajustement structurel agricole (PASA) : restructuration de l'administration agricole régionale, dissolution de l'office des périmètres irrigués (OMVPI), concentra-

tion de l'action des services techniques sur la vulgarisation et la conservation des ressources naturelles (eau, sol et forêts). L'organisation de la profession agricole va devenir aussi un domaine prioritaire pour l'administration agricole qui va multiplier les initiatives pour la création des coopératives de services agricoles (CSA), des associations d'intérêt collectif (AIC) et des chambres d'agriculture. En outre, la création d'une représentation de l'agence de promotion des investissements agricoles (APIA) va favoriser l'installation de nouveaux promoteurs agricoles à la tête d'entreprises capitalistiques. Cette période va connaître les premières crises de régulation entre producteurs et transformateurs de la principale spéculation maraîchère de la région (la tomate) : première grève de livraison au cours de l'été 1994, liée au gel du prix de la tomate.

→ **Réalisations et acquis de la modernisation agricole à Sidi Bouzid**

L'entreprise de modernisation du secteur agricole, qui a nécessité la mobilisation d'importants moyens humains et matériels (42 % des investissements réalisés dans la région au cours de la dernière décennie), a permis à Sidi Bouzid de devenir l'une des principales régions agricoles tunisiennes avec un potentiel constitué par :

- une superficie irrigable de 25 000 ha, soit environ 9% de la superficie nationale. Le développement remarquable des puits de surfaces, surtout à partir de 1980, a permis d'étendre la superficie des périmètres irrigués dont environ 76% se trouvent autour de ces derniers. La présence de cette infrastructure hydraulique permet à la région de fournir actuellement environ 15% de la production maraîchère et d'alimenter par conséquent les principaux centres urbains en légumes frais.
- un capital arboricole de 260 000 ha dont 26% sont de jeunes plantations. Ce potentiel qui représente 13,7% de la superficie arboricole du pays est composé essentiellement (80%) d'oliviers et d'amandiers. Il permet à ce gouvernorat d'occuper le 2<sup>e</sup> rang en terme de superficie, après celui de Sfax, et de produire 6% des olives et 16,2% des amandes tunisiennes.
- un important secteur d'élevage dont les effectifs s'élèvent à 290 000 brebis, 22 000 chèvres et 3 800 vaches. Les ovins qui constituent la principale composante de ce secteur représente 10% du troupeau ovin de la Tunisie. Hérité de l'ancien système pastoral, l'élevage ovin a connu une restructuration profonde qui a entraîné un éclatement des grands troupeaux et une intensification progressive du système de conduite. La valeur de la production de ce cheptel (2<sup>e</sup> en effectif après celui du gouvernorat de Kairouan) est estimée, en 1994, à 17,6 millions de dinars, soit 16,6% de la production agricole régionale.

La modernisation du secteur agricole a permis à ce dernier de devenir le principal secteur d'activité économique dans la région, en employant environ 54% de la population active et en assurant 60% de la valeur ajoutée dégagée au niveau régional. Le secteur irrigué, avec ses deux composantes PPI et PS, assure l'essentiel de la production agricole : en 1994 les cultures maraîchères assurent 54,6% de la valeur de la production agricole. Comme nous venons de le constater, la région de Sidi Bouzid a connu en l'espace de deux décennies un changement radical en matière de développement agricole qui paradoxalement n'a pas eu un impact significatif sur la transformation des structures économiques et sociales de la région, dans la mesure où cette dernière garde les caractéristiques d'une région défavorisée, voire sous-développée en comparaison avec le reste du pays.

## IV – Modernisation agricole et sous-développement régional

Une lecture rapide des principaux indicateurs économiques et sociaux nous autorise à apprécier cette situation de sous-développement dans laquelle se trouve la région et ce malgré les réalisations et les performances techniques de son secteur agricole :

- La situation démographique reste marquée par un taux d'accroissement naturel élevé (2,5 %) et par une population rurale très importante (81,7 %) et très dispersée ; ce dernier taux dépasse largement la moyenne nationale et traduit le caractère rural et agricole de ce gouvernorat et son faible niveau d'urbanisation (18,3% contre 59,3 % pour toute la Tunisie). Sur le plan de l'emploi, l'industrie manufacturière qui concerne essentiellement la transformation de quelques produits agricoles



n'emploie que 10,9 % de la population active. En ce qui concerne le chômage, le gouvernorat de Sidi Bouzid, avec un taux de 17,8 %, occupe la 3e place après Gafsa et Kairouan (le taux national est de 15,3 %).

- Au niveau de l'infrastructure socio-économique, la situation n'est pas non plus brillante en comparaison avec le niveau général du pays : les taux d'électrification et de desserte en eau courante sont parmi les moins élevés et concernent respectivement 46,8% et 19,1% des ménages de la région. Ces taux restent largement en deçà des moyennes nationales qui se situent à 73,2% pour l'électrification et 58,2% pour l'eau courante. D'autres indicateurs concernant, entre autres, la santé et l'éducation confirment le sous-développement manifeste de la région.
- Les enquêtes 'budget de consommation des ménages', réalisées par l'INS, montrent que le niveau de vie du gouvernorat de Sidi Bouzid demeure parmi les plus faibles du pays et ce en dépit des améliorations enregistrées depuis 1980 : en 1990 les dépenses moyennes par personne et par an sont estimées à 502 dinars contre 716 dinars à l'échelle nationale. En milieu rural (dans la région), la dépense moyenne est encore plus faible et traduit la précarité des conditions de vie (10% de la population régionale vivait en dessous du seuil de pauvreté).

Au total, nous pouvons dire que la région en question présente toutes les caractéristiques d'une région défavorisée ayant accumulé les retards à tous les niveaux et plus particulièrement dans le domaine de l'infrastructure socio-économique et de la diversification de la structure économique.

## Conclusion

En nous interrogeant sur l'aspect paradoxal de cette évolution (modernisation agricole et sous-développement régional), nous avons été amenés à identifier quelques éléments d'explication qui pourraient servir de base pour une réflexion plus approfondie :

- La modernisation du secteur agricole à Sidi Bouzid a comme objectif prioritaire le développement de la production agricole.
- Pour atteindre cet objectif, la stratégie mise en oeuvre a concerné essentiellement l'extension des surfaces cultivées, la mobilisation des ressources naturelles disponibles et la saturation des capacités de l'emploi familial.
- La polarisation de l'espace régional par les centres urbains du littoral a favorisé le transfert continu du surplus agricole de la région vers ces derniers.
- La faiblesse du marché régional (faible niveau d'urbanisation) n'a pas permis une intégration du secteur agricole à une croissance économique régionale plus large et plus diversifiée.
- L'ensemble de ces facteurs n'a pas favorisé la mise en place d'un processus d'accumulation primitive dans les secteurs non agricoles dont le développement entraîne des ajustements au niveau des structures et des revenus agricoles, lesquels ajustements ont des conséquences directes sur la continuation et l'élargissement du processus de modernisation du secteur agricole dans la région.

## Références

- **Abaab, A. et al.** (1994). Valorisation et gestion des eaux d'épandage de l'oued El Fekka à Sidi Bouzid -Tunisie. Série Documents de travail, 41. Centre International pour la Recherche Agricole Orienté vers le Développement (ICRA).
- **Attia, H.** (1977). *Les hautes steppes tunisiennes ...de la société pastorale... à la société paysanne...* Thèse de doctorat d'Etat ès lettres, Université de Paris VII.
- **Dhiabi, L.** (1994). *Productions agricoles et industries agro-alimentaires dans la région de Sidi Bouzid*, CRDA Sidi Bouzid.
- **Ennabli, N.** (1993). *Les aménagements hydrauliques et hydroagricoles en Tunisie*. INA-DGREF, Tunis.
- **Institut National de la Statistique** (1994). *Premiers résultats du recensement général de la population et de l'habitat 94*, Tunis.
- **Tunisie. Ministère de l'Agriculture** (1993). *Budget économique 1994 : agriculture, pêche et industries agro-alimentaires*, Tunis.
- **Tunisie. Ministère de l'Agriculture** (1994). *Stratégies des ressources en eau*, Tunis.

- Tunisie. Ministère de l'Équipement et de l'Habitat (1985). *Schéma régional d'aménagement du territoire Centre-Ouest*, vol. 4, rapport final, DG de l'Aménagement du Territoire, Tunis.
- Thabet, B. ; Allaya, M. (1993). *Le secteur agricole et ses perspectives à l'horizon 2000 : Tunisie*. Contrat de recherche CEE/DG VI, CIHEAM/IAM, Montpellier.

